



## La lettre économique et financière de l'Autriche

© DG Trésor

septembre 2020

### *Une rentrée sous le double signe d'une dégradation de la situation sanitaire et d'une amélioration des indicateurs conjoncturels*

L'Autriche a été relativement épargnée par la première vague COVID-19 en mars-avril en ayant adopté très tôt des mesures sanitaires strictes et commencé à relâcher dès la mi-avril les restrictions. Néanmoins, le choc économique a été violent, le 2<sup>ème</sup> trimestre se soldant par un recul historique de l'activité de 14,2 % (-20 % pour le tourisme).

La tendance a commencé à s'inverser fin juin ; mi-septembre le baromètre conjoncturel de la banque centrale autrichienne indiquait un niveau inférieur à 2,6 % par rapport à la même période l'an dernier. Cette embellie repose sur la reprise dans certains secteurs économiques, notamment manufacturier et sur l'effet amortisseur des mesures de soutien à l'économie (50 Mrd EUR annoncés, dont la moitié pourrait être engagée/consommée en 2020). Sur cette base, les principaux instituts économiques anticipent une récession comprise entre 6 et 7 % pour 2020, suivie d'un rebond de 4 à 5 % l'an prochain, sous réserve de ne pas avoir un nouveau « lock-down » en Autriche et chez les principaux partenaires.

Des mesures ciblées sont progressivement réintroduites au niveau national ou régional pour enrayer l'épidémie alors que Vienne et plusieurs régions ont été classées zones à risque par certains pays (dont Allemagne, Suisse et Slovénie) : généralisation du port du masque dans les lieux clos depuis le 14 septembre, limitation des rassemblements à 10 personnes dans l'espace public depuis le 21 septembre, obligation d'enregistrement des clients dans la gastronomie à Vienne, fermeture des bars et restaurants à 22h00 dans plusieurs Länder, etc.

Dès lors, face aux incertitudes et à l'écoute des milieux économiques, le gouvernement n'entend pas désarmer les soutiens à l'économie. Il a d'ores et déjà prolongé le chômage partiel jusqu'au 30 mars 2021 et cherche à renforcer/reconduire les aides aux PME au-delà du 31 décembre notamment en direction des entreprises du secteur touristique et évènementiel.

Le projet de budget 2021 qui sera présenté mi-octobre donnera une indication sur les mesures de relance supplémentaires qui pourraient être articulées avec le plan de relance européen. D'ores et déjà, les finances publiques portent la marque de la crise, avec un déficit estimé à 10 % cette année et une dette qui progresse de 12 points (82 %).



MACROÉCONOMIE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE	2
□ Macroéconomie .....	2
□ Politique publique .....	2
□ Echanges .....	3
□ Emploi.....	4
□ Négociations salariales .....	5
□ Questions sociales .....	5
VEILLE SECTORIELLE	6
□ Services financiers .....	6
□ Energie et environnement.....	6
□ Transports .....	7
□ Tourisme .....	8
□ Agriculture .....	8
PRÉSENCE FRANÇAISE	9
LES CHIFFRES CLES DE L'ÉCONOMIE EN BREF	10

[Haut du document](#)

## MACROÉCONOMIE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

### Macroéconomie

#### **-7,1 % EN 2020**

Conséquence de l'impact de la crise sanitaire qui n'a pas épargné l'Autriche, l'économie devrait selon la Commission européenne (juillet 2020) se contracter de 7,1 % cette année pour rebondir à +5,6 % l'an prochain. L'inflation resterait contenue à 0,8 % en 2020. Au cours du T2 2020, le PIB s'est contracté de 14,3 % en comparaison au T2 2019 (-12,1 % par rapport au T1 2020), le plus important recul depuis 1945. Toutes les composantes du PIB ont été affectées par le confinement. La reprise engagée après l'assouplissement des mesures s'avère modérée. Le tourisme, tributaire d'une clientèle étrangère, reste significativement affecté, principalement dans les villes. Selon Bank Austria, le solde public pourrait atteindre -10 % du PIB en 2020 et -4,2 % en 2021, la dette autrichienne rebondirait à 83,9 % du PIB, après s'être résorbée à 70,5 % fin 2019. Par ailleurs les statisticiens ont revu à la baisse la croissance en 2019 à +1,4 %, soit un recul de 0,2 point par rapport aux estimations précédentes.

### Politique publique

#### **+50 MRD EUR**

Face à la pandémie et ses conséquences pour l'économie, le gouvernement autrichien a mis en place deux paquets de mesures : un paquet de lutte contre la crise et un programme de relance de l'économie. Le volume du fonds réservé pour endiguer les effets économiques (*Krisenbewältigungsfonds*) atteint 38 Mrd EUR, complété dès la mi-juin par un paquet conjoncturel de 13 Mrd EUR. Ces fonds ont servi à financer dès la mi-mars le chômage partiel (*Kurzarbeit* ; dotation de 12 Mrd EUR, prolongé jusqu'en mars 2021 ; cf. *infra*). Un fonds d'aide immédiate (4 Mrd EUR) a été mis en place pour subvenir aux besoins urgents en matière sanitaire (équipements de protection individuelle, moyens de prévention, recherche) mais également pour aider rapidement les PME et microentreprises touchées par le confinement. Divers instruments destinés à apporter des liquidités aux entreprises ont été créés : garanties pour des prêts bancaires (9 Mrd EUR), garanties des prêts-relais ainsi que des subventions pour la prise en charge des coûts fixes en cas de



perte brutale de chiffres d'affaires (15 Mrd EUR), des reports de charges fiscales et sociales jusqu'au 15 janvier (10 Mrd EUR). En parallèle, l'abaissement de la TVA pour les secteurs en grande difficulté (restauration, hôtellerie, culture) a été votée jusqu'au 31 décembre. Par ailleurs, une aide d'1 Mrd EUR a été mise en place pour compenser le manque à gagner subi par les collectivités locales. Le paquet conjoncturel de juin a consisté essentiellement en mesures fiscales pour stimuler la demande. L'investissement est soutenu grâce à une prime de 7 % ou 14 % pour les projets éligibles -non nuisibles à l'environnement- entre septembre et mars, plafonnée à 7 MEUR. Face au succès rencontré, le gouvernement a doublé le montant disponible pour cette aide (2 Mrd EUR). Les entreprises pourront également profiter d'une dégressivité accrue de l'amortissement et déduire fiscalement les pertes subies en 2020 des gains réalisés en 2019 et 2018. En soutien au pouvoir d'achat, le gouvernement a avancé son calendrier en matière de réforme fiscale, abaissant le taux d'entrée de l'impôt sur le revenu de 25 % à 20 % à valoir dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Une prime de 450 EUR est versée à chaque demandeur d'emploi sous conditions. Une prime de 180 EUR mensuels est versée à tout chômeur acceptant de suivre une formation d'une durée supérieure à 4 mois. Les entreprises recrutant un apprenti peuvent prétendre à une prime pouvant atteindre 3 000 EUR. Au-delà, des aides ont été accordées aux familles dans la précarité et une prime de 360 EUR a été versée en septembre pour tout enfant ouvrant droit aux allocations familiales (indexée au niveau de vie pour les enfants résidant à l'étranger). Dernièrement, une aide de 300 MEUR a été décidée en faveur du secteur de l'événementiel en cas d'annulation de foires, congrès et salons. Selon le bilan fourni par le Ministère des finances, mi-septembre : 4,7 Mrd EUR ont été versés aux entreprises pour l'indemnisation du chômage partiel, les reports d'impôts et de charges s'élevaient à 6,4 Mrd EUR, les prises en garanties et cautions atteignaient 6,7 Mrd EUR tandis que 118 MEUR avaient été versés au titre des subventions pour les coûts fixes (sur 8 Mrd EUR provisionnés) ; 540 MEUR d'aides d'urgence avaient été versées aux microentreprises, indépendants et agriculteurs, au titre du *Härtefallfonds*.

## Echanges

En raison de la crise COVID-19, les importations de l'Autriche ont reculé de 13 % au S1 2020 pour s'établir à 69,6 Mrd EUR selon les résultats provisoires fournis par *Statistik Austria*. Les exportations ont diminué de 11,7 % pour atteindre 68,5 Mrd EUR. Le déficit commercial s'est élevé ainsi à 1,14 Mrd EUR, comparé à 2,44 Mrd EUR pour le S1 2019. Les importations de l'Autriche en provenance de l'UE atteignent 47 Mrd EUR ce qui représente une baisse de 13,9 % en glissement annuel. La valeur des biens exportés dans l'UE s'élève à 46,5 Mrd EUR, soit une diminution de 11 %. Ainsi, le déficit commercial des échanges de biens avec l'UE a reculé à 0,62 Mrd EUR, contre 2,46 Mrd EUR au S1 2019. Les relations commerciales avec l'UE constituent environ 68 % du total du commerce extérieur de l'Autriche. L'Allemagne reste le premier partenaire de l'Autriche, même si les échanges avec ce pays affichent le recul le plus important (-13,5 % pour atteindre 24,2 Mrd EUR pour les importations et -8,9 % à 20,8 Mrd EUR en sens inverse). A l'égard des pays tiers, les importations de l'Autriche sont en baisse de 10,8 % à 22,5 Mrd EUR tandis que les exportations reculent de 12,9 % pour s'établir à 21,96 Mrd EUR, soit un solde négatif de 0,52 Mrd EUR, contre l'équilibre au S1 2019. A

**EXPORT : -11,7 %  
AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE**



noter la forte augmentation des importations autrichiennes en provenance de la Suisse (+38,1 %), les importations en provenance de la Chine progressant de 1,8 %.

En termes de commerce bilatéral, selon les Douanes françaises, notre déficit s'est établi à -1,2 Mrd EUR soit le même niveau qu'en 2019. Nos exportations ont reculé de 17,3 % pour atteindre 1,76 Mrd EUR, les matériels de transport affichant la baisse la plus importante (-41,3 % ; 214 MEUR). On note une augmentation pour les produits pharmaceutiques de 14,9 % à 209 MEUR. Nos importations ont diminué dans une moindre mesure (-9,6 %) à 3 Mrd EUR, les équipements électriques et ménagers affichant le recul le plus important (-43,4 %) à 99 MEUR. Nos importations de produits pharmaceutiques en provenance de l'Autriche progressent de 29 % ce qui fait augmenter notre déficit pour cette catégorie à -774 MEUR contre -579 MEUR au S1 2019.

**COMMERCE  
BILATÉRAL :  
-1,2 MRD EUR**

## Emploi

A l'instar de nombreux pays européens, le marché du travail a été massivement touché par la crise COVID-19. La réactivation dès le début mars par le gouvernement du chômage partiel, formule grâce à laquelle l'Autriche a traversé la crise de 2008 sans destruction massive d'emplois, a permis de préserver l'emploi en maintenant la capacité d'une reprise de l'activité dès que rendue possible. Le dispositif d'activité réduite, élaboré en collaboration avec les partenaires sociaux, prévoyait dans ses deux premières phases une réduction des heures travaillées jusqu'à 90 % et une compensation par l'agence de l'emploi autrichienne comprise entre 80 % et 90 % pour les plus bas salaires (plafonnée à 5 370 EUR mensuels). A noter que les apprentis peuvent également bénéficier du dispositif. Au plus fort de la crise (25/05), plus de 1,3 million de salariés (soit 35 % de l'emploi salarié) ont pu bénéficier du régime. Fin septembre, selon le ministère du Travail, le nombre de salariés en chômage partiel restait inférieur à 300 000 (7,8 %). Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le dispositif d'activité réduite est entré dans sa 3<sup>ème</sup> phase pour une durée de six mois, reconductible au besoin. Désormais, la réduction des heures de travail ne pourra être supérieure à 70 % (sauf cas exceptionnels tels le secteur touristique ou l'événementiel ou après accord des partenaires sociaux), la compensation versée aux entreprises reste inchangée et une incitation à la formation est proposée au salarié. Toutefois, les économistes mettent en garde contre les effets pervers d'un dispositif d'activité réduite inscrit dans la durée. A ce jour, le coût du dispositif, dont l'enveloppe globale est plafonnée à 12 Mrd EUR, s'élèverait à 4,7 Mrd EUR. Parallèlement, le nombre de chômeurs qui atteignait 334 000 personnes fin février a bondi à plus de 520 000 en mai puis s'est progressivement résorbé à 372 000 fin août. Fin juillet, le taux de chômage, selon eurostat, s'établissait à 5,2 % de la population active après avoir atteint 5,5 % en mai (pm : 4,5 % en 2019).

**CHOMAGE  
PARTIEL : 35 % DE  
L'EMPLOI SALARIE  
EN MAI**

**PREMIERE VAGUE  
DE LICENCIEMENTS**

Conséquence directe de la crise économique liée à la pandémie, les destructions d'emplois atteignent l'Autriche malgré le dispositif du chômage partiel et la suspension des procédures de liquidation ou redressement judiciaire. De profondes restructurations sont prévues en réponse aux incertitudes économiques au sein de groupes autrichiens mais également étrangers. Le groupe autrichien *Swarovski*, fabricant de cristal, d'optique et de



joaillerie, prévoit de supprimer 1 200 des 4 800 emplois dans sa centrale tyrolienne. La société *FACC*, fournisseur de l'industrie aéronautique en pièces composites et racheté en 2009 par l'équipementier chinois *XAC*, prévoit de réduire ses effectifs (3 400 emplois) de 650 personnes. Le groupe industriel munichoïse de véhicules poids lourds et bus *MAN* envisage une réorientation qui pourrait entraîner la fermeture du site de Steyr (Haute-Autriche) et la suppression de 2 300 emplois. *AVL*, spécialiste des bancs d'essais pour l'automobile, annonce 220 postes en moins (sur près de 4000 en Autriche) d'ici la fin de l'année. *Doka*, producteur et fournisseur de coffrages pour le secteur de la construction, préfère mettre fin au chômage partiel dès le 30 septembre et réduire sa masse salariale en Basse-Autriche (Amstetten) de 300 emplois. Dans le secteur du tourisme, le groupe hôtelier viennois de renom international, *Sacher*, a licencié le 15 septembre 140 employés, 345 salariés restent en activité réduite à 30 %. Le sidérurgiste *Voestalpine* prévoit de supprimer 550 emplois (effectifs : 22 000 emplois en Autriche) en raison des répercussions de la crise dans les secteurs aéronautique, pétrolier et gazier. Face à la reprise amorcée dans certains secteurs industriels, le groupe ne placera en activité réduite (phase 3) que 23 % de ses effectifs, contre 35 % précédemment.

Les experts craignent une vague de licenciements et de faillites dès lors que les mesures de soutien de l'Etat et le gel des procédures de faillite arriveront à leur terme. Sur les trois premiers trimestres de 2020, le nombre de dossiers d'insolvabilité a diminué de 32 % en comparaison aux 9 premiers mois de 2019. Les faillites personnelles étaient également en recul de 25 %.

## Négociations salariales

Contre toute attente après une seule séance de négociations, un accord de branche a été conclu entre les partenaires sociaux revalorisant les rémunérations des quelques 190 000 salariés de la sidérurgie/métallurgie : dès le 1<sup>er</sup> novembre, les salaires augmenteront de 1,45 % et une prime Corona de 150 EUR sera versée selon les capacités économiques de l'entreprise. Le salaire mensuel plancher sera de 2 029 EUR bruts. Les gratifications pour les apprentis et les indemnités augmenteront dans les mêmes proportions. Enfin, dans le but d'apporter plus de flexibilité aux entreprises, le volume des heures « négatives » pouvant être placées sur un compte épargne-temps passera de 120 heures à 180 heures jusqu'à la fin 2023. A noter que l'inflation entre juillet 2019 et juillet 2020 s'établissait à 1,5 %.

**METALLURGIE :**  
**+1,45 %**

## Questions sociales

Alors que le gouvernement devrait présenter très prochainement le projet de budget 2021, la décision d'augmenter les retraites d'au moins 1,5 % au 1<sup>er</sup> janvier 2021 a été annoncée par le ministre des Affaires sociales, M. Rudolf Anschober (Verts). La revalorisation de 1,5 % compensera l'inflation constatée en glissement (août à août). Le conseil des ministres du 30 septembre a adopté une revalorisation progressive des pensions et retraites afin d'amener la retraite minimum (ASPA comprise) à 1 000 EUR. Cette mesure profitera principalement aux femmes, souvent exposées à des pensions faibles et menacées de paupérisation. Par ailleurs, les pensions inférieures à 1 000 EUR augmenteront de 3,5 % ; entre 1 000 et 1 400 EUR d'un taux dégressif compris entre 3,5 % et 1,5 % ; entre 1 400

**+3,5 % POUR LES**  
**PETITES RETRAITES**



et 2 333 EUR de 1,5 % et au-delà de 2 333 EUR d'un forfait de 35 EUR. Le volume de cette revalorisation est estimé à 1 Mrd EUR. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les petites retraites (inférieures à 1 111 EUR) avaient déjà bénéficié d'une revalorisation de 3,6 %.

[Haut du document](#)

## VEILLE SECTORIELLE

### Services financiers

#### UNIQA : 5<sup>EME</sup> DANS LES PECO

La Commission européenne a donné son aval à l'acquisition des activités d'AXA en Pologne, Tchéquie et Slovaquie par *UNIQA Österreich Versicherungen AG*. Le numéro 2 des assureurs autrichiens avait conclu un accord avec l'assureur français AXA afin de reprendre ses activités en Europe centrale et orientale pour 1 Mrd EUR. Cette transaction fait d'UNIQA, actuellement en 7<sup>ème</sup> position, le 5<sup>ème</sup> assureur en Europe centrale et orientale. Au premier semestre 2020, le volume des primes du groupe UNIQA ont augmenté de 0,5 % puis sensiblement diminué au deuxième trimestre. La baisse a été particulièrement forte en avril et mai avec jusqu'à 70 %, et à partir de juin, la tendance était à nouveau à la hausse pour atteindre le niveau d'avant la crise de la Covid-19. Le premier assureur de l'Autriche, *Vienna Insurance Group VIG* a enregistré au S1 2020 un volume de primes en hausse de 2,4 %.

### Energie et environnement

#### OBJECTIF : 100 % D'ÉLECTRICITÉ « VERTE » EN 2030

La ministre du climat, Mme Leonore Gewessler (Verts), vient de présenter la loi sur les énergies renouvelables (*Erneuerbaren-Ausbau-Gesetz EAG*). Son objectif est d'atteindre un approvisionnement à 100 % en électricité verte d'ici 2030 (2019 : 78 % après 72 % en 2018), y compris sans recours aux importations. 100 % d'électricité provenant de sources renouvelables signifie une augmentation d'environ 27 TWh d'ici 2030, décliné en sous objectifs : porter la capacité de production photovoltaïque à 11 TWh, l'éolien à 10 TWh, l'hydroélectricité à 5 TWh et la biomasse à 1 TWh. Différents mécanismes incitatifs sont prévus (subventions, garanties de prix d'achat, enchères) mobilisant des aides à hauteur de 1 Mrd EUR par an, financées par les taxes prélevées sur les factures d'énergie des consommateurs, ménages et entreprises. Des modifications réglementaires sont introduites pour faciliter la production et vente décentralisées d'électricité au niveau local. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi est prévue pour début 2021. La ministre en charge de l'agriculture, Mme Elisabeth Köstinger (parti conservateur) voit dans cette loi une opportunité pour le secteur agricole de participer activement à la protection du climat et de bénéficier d'aides pour le développement du photovoltaïque et de la méthanisation.

#### GRANDES MANŒUVRES DANS L'INDUSTRIE PETROCHIMIQUE ET DES HYDROCARBURES

L'entreprise pétrolière OMV (*Österreichische Mineralölverwaltung*, détenue par l'Etat autrichien à hauteur de 31,5 % et par le fonds émirien *IPIC/Mubadala* à hauteur de 24,9 %) vend la totalité de ses parts, soit 51%, détenues dans le gestionnaire autrichien du réseau de distribution de gaz *Gas Connect Austria GmbH (GCA)*. Ces parts seront acquises pour 271 MEUR par l'énergéticien *Verbund* (détenu à 51% par l'Etat). De plus, *Verbund* versera à OMV 166 MEUR pour rembourser les dettes de GCA envers OMV. Grâce à cette transaction qui sera finalisée vers la fin de l'année 2021, *Verbund* souhaite



renforcer sa stratégie hydrogène et se lancer dans le transport du gaz décarboné. En 2016, OMV avait cédé 49 % de ses parts dans GCA à *Allianz Capital Partners* et la principale entreprise italienne de transport de gaz Snam pour 601 MEUR. Le réseau de gazoducs de GCA s'étend sur 900 km de longueur et sert à approvisionner non seulement l'Autriche, mais également l'Allemagne, la France, la Slovaquie, la Croatie et la Hongrie à partir de gaz provenant notamment de Russie. Ce désengagement est à rapprocher de la montée d'OMV au capital de l'entreprise chimique *Borealis* en mars dernier portant sa participation de 39 % à 75 % (rachat des parts du fonds d'état d'Abu Dhabi qui détient 64 % pour 4,1 Mrd USD). A travers ces opérations, OMV poursuit sa stratégie de diversification dans l'amont et amorce une reconversion de ses activités dans les énergies fossiles. Au lieu de le brûler, le pétrole est prévu d'être utilisé pour la production de plastiques par *Borealis*. De plus, le groupe pétrolier travaille sur un procédé permettant de recycler le plastique.

## LA FIN DU CHARBON

L'énergéticien *Verbund* vient de fermer sa dernière centrale au charbon à Mellach (Styrie) après 34 ans d'exploitation (électricité et chaleur) qui restera tout de même opérationnelle pour faire face à d'éventuels pics de consommation et en soutien au réseau électrique suprarégional. La centrale à gaz à cycle combiné de Mellach, située à proximité, est également régulièrement exploitée à ce titre. Ainsi, après un processus de mise à l'arrêt sur 15 ans, l'Autriche met fin à la production d'électricité sur base de charbon.

## Transports

### H2 SUR LES RAILS

Le constructeur ferroviaire français *Alstom* a annoncé début septembre que son train à hydrogène, déjà expérimenté depuis deux ans en Allemagne, allait être testé en Autriche pendant trois mois sur des lignes régulières de passagers. Jusqu'à la fin novembre, un train à hydrogène va assurer un service voyageurs régulier pour la compagnie ferroviaire autrichienne ÖBB. Le Coradia iLint sera testé sur des lignes régionales dans le sud du pays, où il pourrait remplacer les trains diesel.

De plus, les ÖBB, en coopération avec le groupe français *Thales*, a lancé un projet pour contrôler le verrouillage de différents aiguillages à partir d'un centre de données situé dans un « cloud ». Ainsi les ÖBB pourraient se débarrasser des 660 cabines de signalisation et migrer vers un cloud centralisé.

### VERDISSEMENT FISCAL SELON WLTP

En sus de la TVA sur les assurances automobiles (*Versicherungssteuer* ; 11 % de la prime d'assurance), les propriétaires de véhicules à moteur d'un poids brut maximal autorisé de 3,5 tonnes, doivent chaque année s'acquitter de la taxe d'assurance liée à la puissance du moteur (*Motorbezogene Versicherungssteuer*); les assureurs automobiles en collectent le montant pour l'Etat. Pour toute nouvelle immatriculation à compter du 1<sup>er</sup> octobre, cette taxe ne sera plus calculée uniquement sur la base de la puissance des moteurs, mais aussi sur les émissions de CO<sub>2</sub> (barème WLTP). Les véhicules peu polluants deviendront ainsi moins chers, les véhicules à propulsion électrique étant exemptés de cette taxe. La prise en compte des émissions de CO<sub>2</sub> est déjà en place pour



le calcul de la taxe dite NoVA (*Normverbrauchsabgabe*), perçue à l'achat d'une voiture neuve ou lors de l'importation d'un véhicule depuis l'étranger.

## Tourisme

**-43,2 % ENTRE  
MAI ET AOUT**

Le tourisme et l'hôtellerie comptent parmi les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire. Ainsi, selon *Statistik Austria*, on note pour la période mai à août 2020 par rapport à l'année dernière un recul de -33 % de nuitées à 39,5 millions et -43,2 % de visiteurs à 10,5 millions dont 5,6 millions d'étrangers (-55,6 %) et 4,9 millions d'Autrichiens (-16,8 %), la proportion des clientèles internationales passant de 70,1 % à 53,2 %. L'Allemagne reste le principal marché émetteur de touristes, le nombre de visiteurs allemands reculant de 33,7 % pour atteindre 3,7 millions. Les clientèles des marchés lointains, habituellement plus dépenrées lors de leurs séjours en Autriche, ont presque entièrement fait défaut cet été. La durée moyenne des séjours a augmenté de 20 % (3,65 nuitées en moyenne), s'expliquant par une tendance de séjours plus longs mais moins fréquents, le souhait de changer moins fréquemment d'hébergement et une absence quasi-totale des clientèles des marchés lointains, visitant généralement plusieurs destinations lors de leurs séjours en Europe. Les régions plus rurales, notamment les régions des lacs (Carinthie) et des montagnes (Styrie, Vorarlberg) ont été plus plébiscitées cet été, le tourisme en ville (principalement à Vienne et à Salzbourg) étant particulièrement touché par la crise. L'arrière-saison en automne et l'hiver restent encore flous au vu de la recrudescence de cas de COVID-19 en Europe, des restrictions de voyages et des conditions-cadres pour le tourisme d'affaires. L'institut de conjoncture Wifo, dans son étude sur le secteur du tourisme pour les 7 premiers mois de l'année, s'attend à une baisse globale des nuitées internationales de 30 % à 35 % pour l'année 2020 et de 15 % pour les nuitées domestiques. Les recettes touristiques devraient baisser de 44 % à 3,95 Mrd EUR (source : *Atout France Austria & Central Europe*).

## Agriculture

**350 MEUR POUR  
LES FORETS**

En soutien du secteur sylvicole, la Ministre Elisabeth Köstinger, chargée de l'agriculture, des territoires et du tourisme, a présenté un programme d'investissement d'un volume de 350 MEUR afin d'améliorer la résilience de la forêt autrichienne face au changement climatique. Ce programme prévoit notamment des aides au reboisement avec des essences plus résistantes, au développement de mises en réserve sèche ou humide du bois à scolyte, des compensations pour les bois endommagés par les scolytes et une offensive en vue de développer l'utilisation accrue du bois dans la construction. 91 MEUR sont réservés pour les forêts de protection et 62 MEUR pour le bois matériau de construction.

**28 000 EUR PAR  
EXPLOITATION, EN  
STAGNATION**

Alors que le secteur primaire contribue à hauteur de 1,3 % au PIB autrichien, la valeur de la production agricole a reculé en 2019 de 1,5 % en glissement annuel, atteignant presque 10 Mrd EUR, dont 7,5 Mrd EUR pour l'agriculture. La balance commerciale 2019 des produits agricoles reste légèrement négative à 442 MEUR, soit une baisse de 223 MEUR par rapport à 2018. L'Autriche a exporté des denrées agricoles et agroalimentaires pour 12,3 Mrd EUR (7,9 % des exportations autrichiennes) et importé pour 12,7 Mrd EUR. Les principaux partenaires commerciaux de l'UE, comme dans les



autres secteurs, restent l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Hongrie et la Pologne, tandis que parmi les pays tiers figurent les Etats-Unis, la Suisse et la Russie. Les revenus tirés de l'agriculture et de la sylviculture sont restés constants par rapport à 2018, à presque 28 000 EUR par exploitation.

Analysant la chaîne de valeur autrichienne, une étude récente de l'institut autrichien de conjoncture Wifo montre que la substitution de 1 % des importations agricoles et agroalimentaires par une hausse de la consommation de produits régionaux, que le gouvernement appelle de ses vœux de manière répétée, engendrerait une hausse de la valeur ajoutée agricole de 141 MEUR et permettrait la création de 3 100 nouveaux emplois dans le secteur. Face à la crise Covid-19 et ses conséquences sur les chaînes d'approvisionnement, la sensibilité du consommateur pour les produits régionaux s'est significativement accrue : selon une étude de l'université d'agronomie de Vienne, 80 % des personnes interrogées se sont montrées enclines à privilégier la production locale face aux produits importés. Des initiatives favorisant les produits régionaux et impliquant les acteurs autant fédéraux que régionaux voient le jour telle l'initiative « *Das isst Österreich* » (Ce que mange l'Autriche) présentée début septembre par la ministre chargée de l'agriculture, Elisabeth Köstinger (conservatrice), et le Land de Salzbourg. Par ailleurs, le gouvernement par la voix de la ministre entend dynamiser les achats de produits régionaux par les administrations publiques, tels les restaurants administratifs et les cantines d'écoles ou d'entreprises parapubliques. La Ministre Köstinger cite notamment une étude de l'université Johannes Kepler de Linz (Haute-Autriche) qui estime qu'une hausse de 20 % des ventes de produits régionaux représenterait une hausse de la valeur ajoutée régionale de 4,6 Mrd EUR, créant également 46 000 emplois.

[Haut du document](#)

## PRÉSENCE FRANÇAISE

### 331 FILIALES EN AUTRICHE

Selon l'institut de la Statistique autrichien, les groupes et entreprises françaises détenaient en 2018 331 filiales en Autriche (+10 par rapport à 2017), employant près de 21 500 salariés et dégagant un chiffre d'affaires de 8,4 Mrd EUR. La France est 8<sup>ème</sup> nation partenaire selon le nombre de filiales mais 6<sup>ème</sup> en termes d'emplois; l'Allemagne arrivant de loin en tête avec plus de 4 500 filiales et près de 310 000 salariés. Les groupes et entreprises autrichiens employaient en 2018 30 442 salariés en France au sein de 142 filiales et dégagant un chiffre d'affaires de 9,5 Mrd EUR.


**LES CHIFFRES CLES DE L'ÉCONOMIE EN BREF**
**Principaux indicateurs économiques**

	Prévisionnistes internationaux								Prévisionnistes nationaux							
	OCDE				FMI		Commission européenne		OeNB			WIFO		IHS		
	juin-20		avr-20		mai & juillet 2020		juin-20			juin-20		juin-20				
	scénario choc unique	scénario double choc	Prévisions		Prév. d'été 2020		Prévisions			Prévisions		Prévisions				
2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2022	2020	2021	2020	2021		
<b>Principaux indicateurs</b>																
<b>Evolution annuelle en %</b>																
PIB réel (1)	-6,2	4,0	-7,5	3,2	-7,0	4,5	-7,1	5,6	-7,2	4,9	2,7	-7,0	4,3	-7,3	5,8	
Consommation privée (réel)	-6,1	4,4	-7,4	3,7			-4,8	4,9	-5,8	6,1	2,6	-5,5	4,5	-4,4	4,6	
Demande des administrations publiques (réel)	2,0	1,0	2,2	1,4			3,0	0,1	1,2	1,6	0,8	2,7	0,5	2,0	1,5	
Formation brute de capital fixe (réel)	-7,0	5,8	-8,0	3,8			-9,5	6,9	-6,7	4,7	3,1	-6,5	4,8	-7,9	4,1	
Exportations (réel)	-8,7	9,4	-11,9	9,7			-12,5	10,3	-11,6	6,9	4,7	-14,8	9,5	-11,3	9,0	
Importations (réel)	-9,0	9,9	-11,5	10,2			-10,8	9,0	-8,9	5,7	3,7	-11,1	8,9	-7,3	5,4	
Productivité (2)							-4,2	3,6	-5,1	2,9	1,4	-0,2	0,3	-4,9	4,3	
Déflateur du PIB	0,5	0,8	0,6	0,8			1,2	1,1	1,3	-0,1	1,3	1,2	1,1	1,5	1,1	
IPCH (1)	0,8	1,3	0,8	1,1	0,4	1,7	0,8	1,2	0,8	0,8	1,5	0,6	0,9	1,0	1,3	
Coûts unitaires du travail							5,1	-2,3	4,4	-1,3	0,9	5,7	-2,2	5,7	-3,1	
Emploi salarié							-1,4	-1,4	-2,2	2,2	1,5	-2,1	1,3	-2,5	1,5	
<b>en % de la population active</b>																
Taux de chômage	5,8	5,2	6,0	5,7	5,5	5,0	5,8	4,9	6,8	5,8	5,3	5,5	5,2	5,8	5,3	
<b>en % du PIB nominal</b>																
Balance courante	2,6	2,2	2,2	1,9	1,9	2,0	0,9	1,6	1,5	2,2	2,3	0,2	1,0			
Solde des finances publiques	-7,3	-3,2	-9,8	-5,5	-7,1	-1,6	-6,1	-1,9	-8,9	-3,9	-1,5	-10,3	-6,0	-11,0	-4,0	
<b>Les hypothèses</b>																
Prix du pétrole en USD/baril (1)	30,0	33,0	30,0	30,0	35,6	37,9	42	43	36,0	37,2	40,7	41,0	43,0	40,8	47,5	
Taux d'intérêt à court terme en %	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,5	-0,5	-0,4	-0,4	
Taux de change USD/EUR	1,08	1,08	1,08	1,08	1,12	1,13	1,09	1,09	1,09	1,08	1,08	1,09	1,11	1,12	1,13	

Source: OCDE, FMI, Commission européenne

Source: OeNB, WIFO, IHS.

1) Commission européenne : mise à jour de juillet 2020

2) OeNB et WIFO : productivité horaire du travail ; IHS : productivité du travail

Dernière mise à jour le 03/08/2020 15h46

Dernière mise à jour le 26/06/2020 15h29

**Copyright**

 Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Vienne (adresser les demandes à [vienne@dgtresor.gouv.fr](mailto:vienne@dgtresor.gouv.fr)).

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**Auteur :**

 Service Économique de Vienne  
 Adresse : Reisnerstrasse 50/10  
 1030 Vienne  
 Autriche

 Rédigé par : Susanne Maynhardt, Pascal Chaumont,  
 Relu par : Claire Thirriot-Kwant, Conseillère économique

Version du 2 octobre 2020

Version originelle : Septembre 2013

Rédaction achevée le 30 septembre 2020